

la nature, qui jadis exerçait sur lui un empire absolu, par ses propres décisions libres et raisonnées, plus il devient homme dans le vrai sens du mot, plus il approche du but que nous devons considérer comme étant l'avenir de l'homme et de l'humanité. Mais pour cela il lui faut avant tout reconnaître que jamais il n'atteindra sa destinée naturelle tant que, à l'imitation de la bête, il aura seulement le sentiment de son individualité, tant qu'il se bornera à sa lutte pour l'existence de son propre compte et en obéissant à des mobiles égoïstes. L'homme est un être sociable ou social, par conséquent c'est seulement en s'unissant aux êtres de son espèce, c'est seulement dans la société humaine, qu'il peut accomplir sa destinée et arriver au bonheur. C'est seulement au sein de l'humanité et par elle que l'individu atteint son plein développement; par conséquent, l'effort de cet individu vers le bonheur personnel est nécessairement lié, de la façon la plus étroite, à l'effort de l'humanité vers le bien-être et le progrès.

Malheureusement cette grande et importante vérité a été jusqu'ici trop méconnue ou trop négligée. Cependant l'homme civilisé a depuis longtemps dépassé la forme tout à fait primitive et grossière de la lutte pour vivre; grâce à des conditions politiques et sociales régulières, il a créé quantité d'institutions dans le but de protéger l'individu, avant qu'il ait subi l'issue la plus funeste de cette lutte, dans le but même d'assurer la possibilité de vivre au plus faible, au plus désarmé. Obéissant à l'amour général de l'humanité, la bienfaisance privée a fait tout son possible pour atténuer la rigueur et l'horreur de la guerre ou pour protéger les combattants contre une impitoyable extermination. Mais tout cela est bien plus l'œuvre du hasard que de la nécessité, et l'on ne peut nier que les principes fondamentaux de la société ne soient encore entièrement ceux

de la veille, de l'antique et grossière lutte pour vivre ; seulement cette lutte, étant transportée sur le terrain moral ou intellectuel, en a revêtu une forme moins dure. Si ces principes fondamentaux ne reçoivent pas partout leur pleine et entière application, c'est que la bonté des institutions humaines, considérées à un point de vue général, en adoucit l'effet ; c'est aussi que les principes d'humanité se sont largement propagés parmi les hommes. Mais ces principes humanitaires n'agissent guère que si le bien ou l'intérêt individuel ne sont pas en jeu ; dans le cas contraire, l'égoïsme social ne recule devant rien. Aujourd'hui encore le plus fort, le plus riche, le plus haut placé, le plus savant exerce un empire presque absolu sur le faible, sur l'ignorant, sur l'homme des classes inférieures, et il leur semble tout naturel d'épuiser à leur profit personnel les forces de ces derniers. La société entière doit nécessairement souffrir d'un tel état de choses ; elle doit comprendre qu'il vaudrait mieux voir tous les individus, concertant leurs efforts, se soutenant l'un l'autre, tendre au même but, c'est-à-dire à secouer le joug des forces naturelles, au lieu d'user le plus clair de leur vigueur à s'entre-déchirer, à s'exploiter mutuellement. La rivalité, si utile en soi, doit subsister, mais en dépouillant l'antique et rude forme guerrière et exterminatrice de la lutte pour vivre, en revêtant la forme ennoblissante et vraiment humaine d'une concurrence ayant pour but l'intérêt général. En d'autres termes : au lieu de la lutte pour vivre, la lutte pour la vie en général ; au lieu de l'homme, l'humanité ; au lieu de la guerre intestine, l'harmonie générale ; au lieu du malheur personnel, le bonheur universel ; au lieu de l'universelle haine, l'amour universel ! A mesure que l'homme progresse dans cette voie, il s'éloigne davantage de son passé bestial, de sa subordination aux forces naturelles et à leurs inexorables lois pour

se rapprocher du développement idéal de l'humanité. Dans cette voie aussi l'homme retrouvera ce paradis dont la vision flottait déjà dans l'imagination des plus anciens peuples, ce paradis que, suivant la légende, le péché a ravi à l'homme; avec cette différence toutefois que le paradis futur n'est pas imaginaire, mais réel; qu'il ne se trouve pas à l'origine, mais à la fin de l'évolution humaine; qu'il n'est pas le don d'un Dieu, mais le résultat du travail, le gain de l'homme et de l'humanité.

Après avoir aussi bien déterminé dans leur généralité, dans leur ensemble les principes du futur développement humain tel que le comprend et le prédit la conception matérialiste ou naturelle du monde, tant au point de vue physique qu'au point de vue moral, il s'agit maintenant de particulariser ces données acquises, de se demander comment, dans leurs directions diverses, la pensée et la société humaines pourront se modeler sur elles.

L'ÉTAT.

Le but de l'État est d'arriver à la plus grande somme possible de prospérité pour tous. Comme, de notre temps, une telle prospérité ne se peut même pas concevoir sans la plus grande somme de liberté possible pour tous, toute constitution politique future devra avoir pour premiers principes la complète indépendance des peuples et l'égalité des droits pour tous les citoyens. Que cette nécessité exclue dorénavant tout principe monarchique ou hiérarchique, cela va de soi. Politiquement, personne ne doit être le serviteur d'un autre, personne ne doit être le maître d'un autre. L'établissement d'une forme politique républicaine n'est donc plus pour les États constitués d'Europe, d'Amérique, etc., qu'une simple question de temps. Les monar-

*Portugal
é o
mojato*

*la m^a thèse
con l'union de
reciprocity de
clarissimo*

*Và dire lo aos monarchistas portugueses
que o futuro do mundo é republicano e a
monarquia real!!!*

chies encore existantes ne sont que les débris de la vieille féodalité, des anciennes guerres de conquête, les ruines croulantes d'un temps où l'homme ne connaissait en politique d'autres rapports que ceux de maître à esclave, de vainqueur à vaincu. Toute la conscience de l'humanité actuelle se soulève jusque dans ses profondeurs à la pensée qu'un seul homme puisse en maîtriser et en quelque sorte en posséder beaucoup d'autres, ou qu'une foule d'hommes puisse être assujettie à un seul ; aussi un tel état de choses serait depuis longtemps aboli, si les partisans de l'ancien système ne s'appuyaient, par un calcul bien entendu, sur les masses indolentes et depuis longtemps façonnées à l'obéissance, pour résister à la conviction des gens éclairés ; si même, parmi ces derniers, il ne s'en trouvait chez qui une certaine crainte de tout changement et l'incertitude de l'avenir passent bien avant la notion du progrès. En alléguant habituellement, en faveur de leur conduite, que le peuple n'est pas mûr pour une forme politique, pour une constitution républicaine, les défenseurs du vieil état de choses appliquent une image bonne en soi à un raisonnement vicieux ; car les fruits les mieux exposés arriveraient-ils à maturité en l'absence des conditions vitales nécessaires, d'air, de lumière, de chaleur, d'alimentation, etc. ? Quel mode meilleur d'alimentation, d'éducation pour mûrir la liberté que la liberté même ? Comment un homme lié apprendrait-il à se mouvoir librement ? Qu'au contraire il puisse user sans entraves de ses membres, sans doute il fera parfois des chutes, mais ce ne sera que pour se relever. En outre, la liberté politique est chose si simple, si naturelle, que déjà plusieurs des peuples les plus anciennement civilisés, et justement les plus éminents d'entre eux, au point de vue intellectuel, possédaient cette liberté dans une large mesure ; et il serait vraiment bien étonnant que, dans

*proposé de
et de même
travaux*

*et de même
et*

*chiffre
publié de
l'opinion*

*lors
de
l'usage
de*

leur état actuel de civilisation, les hommes fussent encore mal préparés à une forme politique pour laquelle leurs ancêtres éclairés, d'il y a des milliers d'années, étaient déjà mûrs. Faut-il attendre que, sous la pression d'une forme politique monarchique, tous les hommes sans exception, unis dans une même pensée, dans une même conviction, s'accordent pour passer à une forme politique républicaine?

Lanume // Alors l'attente pourrait bien être éternelle. Mais de tout temps la minorité a devancé, par la justesse de ses vues, la majorité déraisonnable; de tout temps elle a préparé aux plus grandes révolutions politiques les conducteurs des masses inintelligentes. Telle doit être la règle politique de l'avenir, et d'autant mieux que l'exemple du plus grand développement politique que l'histoire ait mentionné se produit actuellement sous une forme politique républicaine. Est-il possible de croire que les États-Unis de l'Amérique, quelque critique que l'on puisse faire de leurs agissements, auraient pu sous un gouvernement monarchique prendre leur étonnant essor politique et matériel? *clara qui non*

Beaucoup objecteront, et à bon droit, qu'en politique il s'agit moins de la forme que de l'essentiel, et que parfois, comme le démontre l'histoire, on peut vivre moins libre sous un régime politique républicain que sous tel autre que l'on voudra. Mais l'abus d'une chose ne suffit pas pour justifier tout le blâme que peut entraîner cet abus; et si une monarchie respecte la liberté, c'est plus ou moins une affaire de hasard ou de bienveillance; au contraire, si dans une république la liberté souffre dommage, la responsabilité retombe sur la masse même des citoyens, mais cette masse a aussi le pouvoir de réparer sa faute. Négligeons même toutes ces raisons tirées de l'utilité. Est-ce que la fierté de tout homme né libre ou pensant librement ne devrait pas repousser avec indignation toute idée de subordination

personnelle en politique? Ne devrait-elle pas revendiquer le droit de complète indépendance et le bienfait de l'égalité des droits?

Parmi les républicains contemporains il existe une assez profonde dissidence au sujet des avantages du *fédéralisme* et du *centralisme*, c'est-à-dire d'une république fédérée ou d'une république unitaire. La dernière forme, étant la plus simple et la plus naturelle, n'aurait sans doute pas rencontré tant d'adversaires, si les fâcheuses expériences d'une centralisation immodérée, que l'on a faites et que l'on continue à faire en France, n'avaient prévenu contre elle plus que de raison l'esprit des hommes politiques. Mais les expériences qui ont eu lieu dans les deux républiques fédérales de la Suisse et de l'Amérique du Nord ne plaident nullement en faveur du fédéralisme, qui a produit dans le premier de ces deux pays le *cantonalisme*, devenu proverbial, et la guerre du Sonderbund, et qui a amené dans l'autre pays la grande guerre civile américaine, source de tant de maux, de tant de malheurs pour la puissante république occidentale. Dans les républiques fédérales on doit craindre l'éparpillement, l'isolement volontaire des États fédérés; dans les républiques unitaires il faut redouter que le pouvoir central ne porte préjudice à la liberté et ne subordonne inutilement à la volonté générale les particularités politiques locales. Dans l'opinion de l'auteur, les deux difficultés se peuvent facilement aplanir par l'union du principe de l'unité absolument nécessaire pour une bonne administration, avec l'autonomie aussi étendue que possible de la commune. Dans la liberté de l'administration communale, telle que la possédèrent déjà nos ancêtres germaniques, réside le plus solide appui, la base de la liberté individuelle du citoyen; par elle toutes les tendances spéciales légitimes de chaque race, de chaque région trou-

videntur

vent un libre jeu, sans que pour cela l'unité nécessaire de l'ensemble politique et de son administration ait à en souffrir. De même, dans l'organisme animal, que nous pouvons citer comme un excellent modèle d'organisme politique, chaque partie, bien plus chaque cellule ou groupe de cellules jouit de son indépendance, et pourtant, par son activité, chacun de ces éléments contribue pour sa large part à la conservation de l'ensemble. Cette admirable fusion de la vie de chaque partie avec la vie de l'ensemble, telle que nous l'offre l'organisme animal, repose sur un principe destiné à prédominer de plus en plus dans notre état politique et social : ce principe est celui de la division du travail ; et nous voyons ce principe s'accuser d'autant plus nettement, nous voyons l'activité de chaque partie s'employer dans l'intérêt de l'organisme total d'autant plus que l'on s'élève davantage dans le règne animal, tandis qu'au contraire, chez les plantes et chez les animaux inférieurs, les parties isolées possèdent pour la plupart une telle indépendance, que très souvent on peut sans inconvénient diviser l'organisme total en deux ou plusieurs organismes, vivant ensuite de leur vie propre. Nous trouvons là un excellent indice de la direction que doit suivre notre progrès politique ; nous voyons par là que nous atteindrons d'autant mieux le but de l'organisme politique, que nous saurons mieux faire concorder le travail de tous pour le bien et la conservation de l'ensemble à l'aide d'une division graduée du travail et de la plus grande somme possible d'indépendance, laissée aux individus et groupes d'individus composant l'État (88).

LES PEUPLES.

Le principe que nous avons reconnu conforme au progrès naturel dans les rapports mutuels des individus, nous ser-

vira aussi de règle à l'avenir pour les relations réciproques des peuples et des nations. La guerre d'extermination fera place à une rivalité ayant pour objet tout ce qui est utile et à une plus ou moins grande communauté d'efforts pour triompher des obstacles qui s'opposent au bonheur de l'humanité. Ce principe est déjà devenu si puissant, si considérable, même dans l'état de choses actuel, que nos gouvernements contemporains, quoique fondés pourtant essentiellement sur les vieilles idées d'oppression et de guerre diplomatique ou militaire, n'ont pu échapper entièrement à son influence. Dans les temps modernes, chaque État s'efforce évidemment d'éviter autant que possible les complications guerrières et de les remplacer par les œuvres de la paix, par le salutaire effet de mutuelles explications. Cet état de choses toutefois n'est que provisoire, et il peut être troublé à chaque instant par l'ambition de potentats insensés ou par l'ardeur batailleuse des énormes armées que les princes tiennent sur pied. Mais quand ces débris d'une civilisation arriérée auront disparu, la guerre de peuple à peuple sera presque impossible ; car on considérera que toute guerre entreprise par un peuple contre un peuple voisin tourne en même temps contre ce peuple et contre ses propres intérêts. Toute occasion même manquera à des chocs armés de ce genre ; car personne ne songera plus à asservir ou à opprimer, dans l'intérêt d'une autre nation, un peuple jouissant de sa légitime indépendance ; en outre, les compétitions d'autrefois, qui pourraient surgir encore, seraient très facilement réglées par un arbitrage des peuples ou un aréopage de nations. Le principal obstacle à cette alliance des peuples consiste dans la détermination et la délimitation des nationalités. Quelques puissantes objections que l'on puisse faire à la stricte application du principe des nationalités, qui est le ressort principal de tous

les mouvements politiques actuels des peuples, on ne peut baser que sur ce seul principe une juste et durable délimitation des nations. Tout peuple doué d'une vitalité assez grande pour s'être donné une langue, une histoire, une littérature propres, tout peuple qui n'est pas un simple accessoire et ne peut être regardé comme un rameau détaché d'une grande race et incapable de vivre seul, a droit à une existence indépendante; on la lui doit garantir et conserver. Les cas douteux, et aussi les difficultés au sujet de la délimitation des diverses nationalités, là où il y a mélange partiel, seront soumis à la décision d'experts impartiaux désignés par les peuples arbitres, à moins que les parties intéressées ne réussissent à régler entre elles l'affaire. De telles transactions ne sauraient d'ailleurs souffrir de difficulté dans l'avenir politique qu'il est permis de prévoir, puisqu'il ne sera plus question alors de s'opprimer mutuellement, d'extirper violemment les traits particuliers des nations, mais d'arriver à vivre pacifiquement ensemble. Cette ridicule haine internationale de l'antiquité, qui jadis a causé tant de désastres, est déjà éteinte dans le cœur des gens éclairés des grandes et puissantes nations; elle a fait place à une mutuelle reconnaissance, au désir général de relations pacifiques ou d'une paisible émulation, par exemple, entre Allemands et Français, Allemands et Italiens, Français et Anglais, etc. Sans doute, ce sentiment pénétrera peu à peu dans les masses et s'opposera aux grandes guerres internationales. Quel énorme et incalculable gain de prospérité nationale résultera de la cessation de ces armements énormes, dévorant la moelle des peuples, mais que les États européens considèrent aujourd'hui comme nécessaires à leur sécurité! Cela est trop connu et reconnu pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point.

*impérialisme
comme aguer esto*

LA SOCIÉTÉ.

Il faut mettre bien au-dessus de toutes les réformes nationales ou politiques la réforme de la société dans le sens du progrès civilisateur que nous avons exposé. De quelle utilité, en effet, de quel secours sont à l'individu toutes les libertés politiques ou bien la satisfaction de son orgueil national, si l'oppression sociale lui rend tout cela amer ou l'empêche d'en jouir? Tout progrès politique est et demeure une chimère tant que la société ressent du malaise et de la douleur jusque dans ses entrailles; et les peuples n'obtiendront pas la paix et la sereine jouissance de la vie, tant que l'affranchissement social n'aura pas apporté à l'affranchissement politique son complément nécessaire. Jamais dans l'humanité la lutte pour vivre ne s'est déchaînée avec plus de fureur qu'à partir du moment où elle s'est transportée surtout sur le terrain moral ou intellectuel; jamais elle n'a laissé derrière elle de plus horribles traces de son action dévastatrice. Malheureusement nos nerfs sont, dans une certaine mesure, émoussés par l'habitude journalière et par le spectacle incessant de tant de misère; c'est pourquoi cette inégalité, cette injustice exorbitantes, qu'entraîne la lutte sociale pour vivre, ne nous frappent guère plus, et tout cela nous semble aussi naturel que la guerre atroce et sans merci livrée sur le champ de la nature. Mais alors nous oublions quelle énorme différence existe entre la loi naturelle, qui ne souffre pas d'exception, et inflige ordinairement à sa victime une mort prompte, inattendue, et la lutte pour vivre sciemment menée par l'homme obéissant à des institutions, à des conditions humaines, et par suite susceptibles d'amélioration. Sans doute ces institutions, ces conditions sont le produit d'une évolution histo-

rique très analogue à l'évolution naturelle, et la libre coopération de l'homme ne peut les influencer que dans certaines limites. Mais plus l'humanité grandit, plus elle devient capable de substituer à la grossièreté des conditions naturelles de libres et raisonnables déterminations, plus aussi elle peut et doit se demander si cette inégalité, cette injustice sociales, que nous voyons s'exercer presque sans entraves, sont fatales ou plus ou moins fortuites, et s'il ne serait pas possible de réagir par le jeu même des institutions sociales contre les conséquences de cet état de choses, conséquences funestes en même temps à l'individu et à la collectivité.

Nous avons dû reconnaître tout à l'heure les grands principes d'égalité et de liberté, comme devant être les bases certaines et presque inattaquables de la politique future; il n'est donc nullement douteux que la constitution sociale doive s'appuyer aussi sur ces mêmes fondements. Sans doute, il est encore très petit le nombre des hommes à qui la nécessité de la réforme sociale paraît aussi évidente que celle de la réforme politique; (souvent même c'est précisément parmi les politiques libéraux que se trouvent les adversaires les plus acharnés des aspirations vers une amélioration sociale.) Pourtant qui oserait prétendre que l'oppression et l'exploitation soient moins pernicieuses socialement que politiquement? A la question de savoir si tout homme n'a pas au moment même de sa naissance un droit sur l'ensemble des biens matériels et intellectuels de l'humanité et, dans l'espèce, sur ceux de son peuple ou de sa nation, qui oserait répondre par un non catégorique? On oserait tout aussi peu contester qu'en réalité, dans l'état actuel des choses, ce droit n'est qu'une cruelle dérision. Tel, en effet, naît avec la couronne sur la tête ou, dès le berceau, roule sur des millions; il lui a suffi

*par la
conté*

Verdade

de respirer pour posséder en propre une grande partie de ce sol sur lequel nous sommes tous nés et qui devrait, en bonne justice, être le patrimoine commun à tous ; il ne pense pas encore, et déjà il doit avoir rang, richesse, places, savoir ; il doit dominer ses concitoyens. Tel autre naît nu et pauvre ; pareil au Fils de l'homme, il n'a pas où reposer sa tête. La terre même qui l'a enfanté semble le regarder comme un banni ou comme un retardataire, obligé d'abord d'établir son droit à une misérable existence, en asservissant à autrui pendant toute sa vie les forces corporelles ou intellectuelles dont l'a doué la nature. Même à de telles conditions, même quand il sacrifie vie et santé à ce servage, la société le contraint ordinairement, lui et les siens, à traîner la plus triste existence ; elle leur impose, au sein d'une richesse publique inouïe, le supplice de ce mythique Tantale, spectateur éternel de repas où il ne peut être convive. L'excès de pauvreté et l'excès de richesse, l'excès de force et l'excès d'impuissance, l'excès de bonheur et l'excès de misère, l'excès de servitude et l'excès du caprice, l'excès du superflu et l'excès du dénuement, une fabuleuse science et une ignorance fabuleuse, le travail le plus pénible et la jouissance sans effort, tous les genres de beauté et de splendeur et la plus profonde dégradation de l'existence et de l'être, — ce sont là les traits qui caractérisent notre société actuelle, qui, par la grandeur de ses contrastes, surpasse les pires époques d'oppression politique et d'esclavage. Tous les jours, les plus émouvantes tragédies, fruits de ces contrastes, se passent sous nos yeux sans que nous en puissions prévenir le retour, et nous sommes obligés de nous dire que chaque jour, à chaque heure, des hommes, privés des choses les plus nécessaires à la vie, périssent rapidement ou lentement, tandis que, tout près d'eux, la portion mieux favorisée de la société regorge de superflu et de bien-être,

et que la prospérité nationale a pris un essor jusqu'alors inconnu. Parcourons nos grandes villes et nos principaux districts manufacturiers, cela nous suffira pour voir, tout auprès du séjour de la richesse et du bonheur, au-dessous et au-dessus de lui, se cacher les repaires du vice et de la misère ; pour voir, près des tables surchargées et des estomacs soulés, la faim à l'œil cave subir sa silencieuse torture ; pour voir, à côté de tous les genres de luxe et d'arrogance, le dénuement sans espérance se blottir, craintif et anxieux, dans un sombre recoin, ou bien, en proie à un morne désespoir, couver d'horribles desseins. Que de fois, avec les bribes tombant de la table du riche et dédaignées même de ses chiens, que de fois le pauvre travailleur pourrait ravir au plus horrible trépas ses enfants affamés et grelottants ! Tels mets, que rebute avec dégoût le palais blasé du gourmand, serait une friandise pour l'homme qui mange pour apaiser sa faim. Et la nourriture intellectuelle, le plaisir de l'intelligence, la répartition en est aussi tellement inégale, que souvent la plus petite parcelle de ce qui en est offert à l'homme haut ou bien placé ferait le bonheur de tel esprit dépourvu de ressources, mais curieux, et peut-être suffirait à lui indiquer un but meilleur. Que de talents, que de génies sommeillent peut-être dans la foule, empêchés de prendre leur légitime essor, obligés de traîner la charrue du labeur quotidien, tandis que sur le siège du potentat, dans la chaire de la science s'étalent l'incapacité et l'étroitesse d'esprit! Que de faim intellectuelle et physique serait sans peine assouvie par une équitable répartition de la propriété et de l'éducation ! Comme tous pourraient manger et apprendre à leur appétit, si l'activité était pour tous un devoir, si tant d'hommes ne travaillaient pas pour un seul ou pour quelques-uns (89) !

Toutes ces inégalités, ces monstruosité, il faut, comme

nous l'avons dit, les attribuer à la lutte sociale pour vivre, lutte non encore régie par la raison et la justice, et particulièrement maintenue par les nombreux actes d'oppression politique, de violence, de spoliation, de conquête, qui remplissent l'histoire du passé et semblent, aux yeux de l'esprit mal éclairé des contemporains, une inévitable conséquence du mouvement social. L'état social de notre temps, la répartition actuelle de la propriété ne sont pas, comme tant de gens le croient, les résultats de la seule évolution naturelle, mais bien d'un enchaînement de circonstances et de causes parmi lesquelles le travail honnête et la diligence de chacun ont joué un rôle important sans doute, mais néanmoins généralement secondaire. A la place de l'ancienne violence politique apparut une rage d'oppression et d'exploitation sociales, ayant pour unique but de s'enrichir, de posséder le plus vite possible aux dépens d'autrui et ne reculant, pour y arriver, devant aucun moyen pour surpasser et léser les autres. Il va sans dire que ceux qui ont été surpassés ou lésés résistent par tous les moyens, par la ruse ou par la violence, quoique, en raison de l'inégalité des forces, le succès leur soit rendu bien difficile. La modération, la pitié sont aussi inconnues habituellement dans cette guerre de tous contre tous, qu'elles l'étaient dans la rude guerre naturelle que nous avons décrite; c'est en quelque sorte une fuite générale, une course universelle devant la crainte de la pauvreté, de la misère. Dans la précipitation d'une telle fuite, la plupart ont à peine un regard de compassion à jeter, bien moins encore une main secourable à tendre à ceux qui s'affaissent, et ils terrassent, sans même y songer, ceux qui se trouvent sur leur chemin. La tempête sévit avec une irrésistible fureur sur les malheureux, sur ceux qui tombent, et le cri de guerre général est : Sauve qui peut! succombe qui doit!

On ne peut douter qu'un tel état de choses ne soit extrêmement préjudiciable aux nobles penchants, à la nature morale de l'homme, et qu'il ne doive donner pour principal mobile aux actions humaines un égoïsme effréné. Toute désobéissance aux préceptes dictés par l'égoïsme social est aussitôt châtiée de la façon la plus douloureuse et contraint celui qui l'a commise à revenir vite à lui-même, sous peine d'être infidèle aux ordres impérieux de l'instinct de conservation. Même le plus dévoué des philanthropes ne pourrait résister à cet ordre de l'égoïsme social sans subir sur le-champ les plus graves inconvénients personnels (90).

Bien peu d'hommes contesteront la justesse de ces propositions inspirées par l'expérience de tous les jours, bien peu oseront aussi attaquer ce principe fondamental du droit naturel précédemment formulé, aux termes duquel tous les hommes apportent avec eux, en naissant, un droit égal au patrimoine de l'humanité, tel qu'il existe alors, matériellement et intellectuellement. Mais ces vérités et d'autres analogues une fois confessées, on ajoute aussitôt, avec un dédaigneux haussement d'épaules, qu'il n'y a, pour remédier à cet état de choses, aucun moyen raisonnable ni acceptable; que de tout temps il y a eu des pauvres et des riches, que l'inégalité de situation, de biens, que la différence des conditions, de l'éducation, etc., sont des attributs nécessaires et indispensables de la société humaine, et sans lesquels cette société ne saurait subsister. On allègue encore que si aujourd'hui, en dépit des droits existants et pour la plupart fondés, on tentait une répartition générale des biens, l'antique inégalité ne tarderait pas à se rétablir. Enfin l'on dépeint, avec les couleurs les plus chargées, les périls, les uns réels, les autres imaginaires, de ce qu'on appelle le communisme; on rappelle que toutes les tentatives de ce genre ont échoué de la façon la plus honteuse,

*qui accablent
de sa violence*

*arguments
hypocrite
des riches
à l'égard*

et l'on affirme qu'en raison de la faiblesse, de l'insuffisance de la nature humaine, elles échoueront toujours.

Sans doute ces derniers arguments ne sont pas absolument valables ; on peut objecter que l'égoïsme dominant actuellement dans la société et la nature humaine est dû principalement à des formes sociales, à des états moraux égoïstes, ayant des milliers d'années de durée, et auxquels de perpétuelles luttes pour vivre ont imprimé un cachet de dureté. On peut prétendre que par une meilleure direction, par une meilleure éducation donnée à l'esprit humain et surtout à l'esprit social dans le sens de la réciprocité et de la fraternité, on obtiendrait des résultats tout autres et étonnants. On peut objecter encore qu'il est faux que tous les essais communistes aient été malheureux ; que là où ils ont échoué, leur insuccès a été amené par des difficultés extérieures plutôt qu'intérieures (91). On peut enfin faire remarquer à bon droit qu'au point de vue économique et social les avantages de la communauté des biens promettent d'être tout à fait extraordinaires (92), et qu'il est très possible d'imaginer un état social où, sans péril pour le but même de la société ou pour l'individualité de chacun¹, le travail, dégagé de toute contrainte et purement volontaire, aurait uniquement pour but le bien de la communauté. Tout cela sans doute peut être objecté aux adversaires du communisme ; mais comme, pour le moment, on ne peut guère songer à appliquer pratiquement de telles idées, de tels projets, il est superflu d'en parler davantage. Cette impossibilité tient en partie à l'antipathie générale

1. *L'effacement de l'individualité*, cela résume tout ce qu'ont dit nos philosophes et économistes nationaux contre les systèmes communistes de toute espèce, quoique cela soit tout à fait sans fondement et quoique, pour quantité d'individualités, cet effacement n'ait vraiment pas d'objet. Il me semble d'ailleurs que déjà notre société actuelle prend suffisamment soin d'effacer l'individualité et d'amener un nivellement général des caractères.

et absolument invincible de l'homme pour tous les genres de projets, de systèmes communistes, en partie à la vraie faiblesse, à la réelle insuffisance de la nature humaine, qu'il faudrait d'abord, par de longues années d'éducation, préparer à un tel état de choses, à laquelle il faudrait inspirer l'esprit de la communauté des intérêts et de la philanthropie générale.

Il ne nous reste donc plus qu'à nous tourner vers un autre moyen d'atténuer, au moins dans une certaine mesure, les effrayants contrastes, les monstruosités de l'état social actuel, et d'arriver ainsi graduellement à de meilleures conditions. C'est encore la science et plus particulièrement l'histoire naturelle qui nous fourniront ici les meilleures indications. Si, en effet, comme nous l'avons montré, le vrai problème de l'humanisme ou du progrès de l'humanité consiste dans la lutte contre le grossier état de nature, dans la lutte *contre* la lutte pour vivre, c'est-à-dire dans la substitution de la force raisonnable à la force brutale, il est clair que, pour atteindre ce but, il faut avant tout égaliser, autant que possible, les moyens et les conditions à l'aide et au milieu desquels tout individu se bat pour son existence et lutte avec ses rivaux pour la conservation de sa vie propre (*Standard of life*). La nature ignore ce genre d'égalisation, ou du moins elle ne le pratique que fort imparfaitement; dans son sein l'individu faible ou moins bien favorisé se tire d'affaire bien mieux en évitant, en fuyant l'individu robuste ou les influences dangereuses, qu'en les combattant ouvertement. Jusqu'à présent, il en a été généralement de même dans l'humanité, si l'on excepte les influences naturelles immédiates, que l'homme a plus ou moins combattues en face, grâce à sa faculté de réflexion et à ses connaissances. Mais de même qu'il a heureusement livré cette bataille à

l'extérieur et qu'il continue partout ce victorieux combat, de même il doit faire une guerre bien autrement pénible à *l'intérieur*; il doit combattre sa propre nature bestiale et, *selon notre expression*, substituer la loi de la raison à celle de la nature. Si, depuis fort longtemps, on est arrivé en politique à remplacer l'ancien système d'oppression et de despotisme par la maxime généralement acceptée aujourd'hui : *égalité des droits, égalité des devoirs*, il faut de même remplacer socialement le système d'exploitation mutuelle, usité jusqu'ici, par la maxime : *égalité des moyens, égalité des conditions*. Quelle serait une guerre où l'un des belligérants s'avancerait nu et armé d'épées de bois contre un adversaire couvert d'acier de pied en cap, muni de sabres et de canons? Quelle serait une course où l'un des coureurs devrait se fier uniquement à ses pieds, tandis que l'autre disposerait de tous les moyens de locomotion que peuvent fournir l'art et la mécanique? Quelle serait une lutte pour vivre dans laquelle l'un des concurrents entrerait avec tous les nombreux avantages que peuvent donner le rang, la richesse, l'éducation, la position sociale, la propriété, etc., tandis que l'autre aurait à sa disposition ses seuls bras nus ou son intelligence inculte et, de plus, bien sûrement étiolée, dès la plus tendre jeunesse, par le dénuement corporel et intellectuel? Le nom de lutte, de rivalité pour vivre, ne convient plus, à proprement parler, à un tel état de choses, puisque, dans l'immense majorité des cas, l'issue en est décidée d'avance, puisque dans l'ensemble c'est simplement un état d'asservissement social permanent, sanctifié par l'âge et se transmettant de génération en génération. Naturellement cette situation paralyse considérablement chez cette fraction sociale le désir de lutter, de tendre vers un état meilleur; car celui à qui toute

*ainsi que
 la pratique*

chance de victoire est d'avance ravie n'a aucune velléité de se battre, et son unique souci est de maintenir sa vie actuelle au jour le jour. Heureusement, que la plupart de ces parias de la société n'ont ni une conscience bien nette de leur situation, ni une notion exacte des causes déterminantes de cette situation, ni même le sentiment de son horreur. S'ils avaient cette conscience et ce sentiment, la révolution sociale, tant de fois prophétisée et si redoutée, serait depuis bien longtemps réalisée (93).

Il faut pourtant ajouter qu'une égalisation parfaite des moyens avec lesquels chacun doit livrer sa bataille pour vivre est chose bien difficile; mais une égalisation même partielle aurait socialement les conséquences les plus bienfaisantes et elle aiguiserait l'aiguillon si utile de la concurrence, bien loin de l'émousser. En effet, si chacun était bien averti qu'il bénéficiera seulement du fruit de son propre labeur, de ses propres efforts; que jamais, pendant qu'il roule sur la couche de la paresse, on ne lui versera le prix du travail et du bonheur d'autrui, on le verrait aussitôt, dans l'intérêt de sa propre conservation, s'adonner au travail, à l'activité, tandis qu'aujourd'hui même des gens qui sentent en eux le goût du travail sont fréquemment condamnés par leur position sociale à une servile oisiveté. Les inégalités sociales naturelles elles-mêmes et la différence si nécessaire des occupations ne sont pas un obstacle; car la naissance, la famille, le lieu d'origine, les aptitudes, l'instinct, la vigueur corporelle ou la faiblesse, les avantages intellectuels, constituent dans la nature humaine une quantité de différences que les moyens externes ne peuvent effacer, et qui même, par le fait de l'égalisation des autres moyens de vivre, s'accuseraient sans doute avec une force plus grande.

Sans doute, pour établir dans une certaine mesure cette

égalité tant réclamée, pour mettre l'individu en état de développer suffisamment ses aptitudes naturelles, de trouver le champ libre pour son travail, pour ses facultés dans toutes les branches de la vie sociale, il faudrait que la collectivité ou l'État possédât des moyens d'action et des richesses infiniment plus considérables qu'aujourd'hui. Ce but peut être atteint : soit par la restriction des revenus fonciers, particulièrement de ceux qui sont dus à un simple accroissement de la population; soit par le retour, dans une certaine mesure, à la collectivité de la propriété du fonds, du sol, qui en bonne justice appartient à tous (94); soit aussi par la limitation graduelle et progressive, en faveur de la collectivité, du droit d'héritage de la propriété privée (95). Malgré les apparences, toutes ces mesures n'ont rien de commun avec le communisme, puisqu'en elles il n'y a rien de contradictoire au principe fondamental de la propriété privée, rien qui puisse empêcher l'individu de profiter, d'user, aussi complètement que possible, du fruit de son propre labeur, de ses propres efforts. Le souci même de sa descendance ne serait pas interdit à l'individu, aussi longtemps du moins que l'on ne serait pas arrivé à la complète abolition du droit d'héritage; seulement ce souci pèserait infiniment moins sur chacun, puisque la collectivité veillerait à élever, à éduquer les enfants, jusqu'à ce qu'ils fussent en âge de lutter quand même, et s'occuperait de ceux qui seraient impropres à cette lutte, là où la sollicitude privée ne pourrait suffire à la besogne (96). Mais chacun ayant conscience que son activité n'a pas seulement pour objet sa personnalité ou des héritiers souvent très indignes ou très peu besogneux, qu'elle se rapporte au souci de la collectivité, cette notion refrènerait de la manière la plus bienfaisante ces instincts, ces penchants égoïstes qui, nous l'avons vu, constitueront

*este nota
 per omnia
 in appenda
 a 1971 tem la
 o n° 96*

longtemps encore le mobile dominant de l'activité sociale, et qui vicie profondément, à ce point de vue, la nature humaine. Bientôt chacun aurait compris qu'en travaillant pour la collectivité, en s'en inquiétant, il s'inquiète, il travaille pour lui et les siens ; car chaque particulier est seulement une parcelle de l'ensemble, et son bien-être fait partie du bien-être collectif. Sans doute ceux qu'on appelle les hommes de l'école de Manchester ne comprendront rien à ce raisonnement ; pour eux, l'État n'est qu'une police garantissant la vie et la propriété ; ils entendent se soucier de l'État le moins possible et demandent seulement que, sous sa tutelle, le meurtre social et l'asservissement se puissent perpétrer sans entraves. En cela, ils trouvent un puissant appui dans la tendance de notre État politique actuel, où, en fait, toute immixtion de l'État dans les relations privées et sociales semble extrêmement peu désirable et où l'on voit seulement l'exploitation politique en grand de l'existence du peuple, au profit d'une minorité dominante.

Le véritable État populaire, où la collectivité est seulement l'expression de tous et où tous ne sont que l'expression de la collectivité, est bien différent de ce régime violent et féodal qui semble un débris du moyen âge. Un tel État ressemble réellement à un organisme où, par des courants perpétuels et ininterrompus, toutes les humeurs affluent de la périphérie au centre pour en refluer instantanément vers chaque partie du tout et y porter la force et la santé. Dans ce va-et-vient sans trêve, dans cet incessant échange d'humeur entre chaque partie et le grand organe central réside la meilleure garantie de la santé, tandis que toute interruption de ce mouvement, toute stagnation ou accumulation du sang dans une région isolée, entraîne les maladies et le malaise. Il en est exactement de même dans

*Verdades
Como puz
nhos*

un corps politique, qui éprouve d'autant plus de malaise que l'échange des humeurs est moindre entre le tout et chaque partie, et que la propriété et la richesse s'amoncellent, d'une manière contraire à la nature, sur des points isolés de la périphérie où elles s'arrêtent, soustraites à la libre communication avec l'ensemble du corps. Les fortunes privées excessives, qui, peu à peu et principalement par voie de succession, d'héritage, se sont accumulées entre les mains des particuliers, des familles, et dont l'emploi a pour règle unique le caprice individuel, constituent, pour la collectivité ou l'État, le même péril que l'extension immodérée de la propriété privée du sol. Par l'influence énorme que la propriété et la fortune ont peu à peu acquise dans notre État politique et social, ces fortunes sont arrivées à former un État dans l'État et avec le temps, surtout si la théorie des hommes de Manchester a du succès, elles croîtront de plus en plus et finalement jusqu'à rendre impossible un État politique ordonné. L'or ou le dieu Mammon finira par être le seul maître en politique ; dès à présent, on donne aux grands financiers le titre très caractéristique de « princes de la finance », pour dire qu'entre leurs mains les biens et la richesse sont liés à une influence politique excessive. Contre cet accroissement démesuré des fortunes privées, qui contrarie la nature et nuit à la collectivité, les règlements modérateurs indiqués par nous auront à réagir très énergiquement, afin de ramener sans cesse des mains des particuliers la richesse nationale là où la veulent voir la nature et la justice, c'est-à-dire dans le sein même de la nation. De là, pareille à une pluie bienfaisante, cette richesse se répandra de nouveau partout, pour réveiller la vie et la santé là où régnaient auparavant la solitude et la misère. Sans recourir au partage communiste, si exécré, sans

*Retiré de
son livre*

léser les intérêts privés, on établira néanmoins une sorte de partage incessant, un équilibre normal et régulier entre le tout et les parties, ainsi qu'entre ces parties elles-mêmes. Il ne faudrait pas, comme le feront sans doute beaucoup de lecteurs, rejeter sans examen un moyen qui, sans toucher aux droits individuels, rendrait tant de services; il faudrait, au contraire, soigneusement étudier et juger librement, sans préjugé. Même les difficultés pratiques, les difficultés d'exécution, que l'on fait si fort valoir, comme il est habituel de le faire contre toute nouveauté, ces difficultés ne sont pas sérieuses. C'est là un point qu'il est facile de rendre aussi clair que possible, avec un peu de réflexion. Enchaîner par des lois la liberté illimitée de tester et rendre impossible toute manœuvre frauduleuse pour éluder la loi, n'est pas bien difficile. Il n'y a pas à craindre, comme beaucoup le pensent, que la limitation de la liberté absolue de tester affaiblisse outre mesure l'émulation individuelle. De nombreux exemples montrent déjà que le désir d'augmenter sa fortune n'est nullement altéré ou atténué par l'absence d'héritiers directs ou pauvres; et quand même, çà et là, un particulier serait induit par défaut d'hoirie à dépenser, sa vie durant, pour lui ou pour d'autres, plus qu'il n'aurait fait autrement, cela ne pourrait nullement être considéré comme préjudiciable à la collectivité. Il serait, au contraire, bien utile d'avoir un contrepoids à opposer à cette avide et inutile fureur d'accumuler qui le plus souvent domine maintenant dans le cœur de ceux qui possèdent; et, du moins, la dépense, utile et nécessaire pour le moment, ne serait plus aussi restreinte qu'elle l'est aujourd'hui en prévision de l'avenir et au détriment du présent. Une particularité qu'offre la soif de l'or et de la richesse, c'est de ne pouvoir s'apaiser par l'assouvissement, comme tout autre désir;

Ben vosto

*Equilibrium
Lucida*

Certo ordinairement, plus elle absorbe, plus elle grandit. Tout riche brûle du désir de devenir plus riche encore, afin d'égaliser ou d'éclipser, par son faste, un plus riche que lui. On voit assez rarement les grandes fortunes privées se consacrer à l'utilité générale, à des projets, à des institutions ayant pour objet le bien commun, ou encore à soutenir le talent naissant. L'objet habituel des penchants et des appétits est tout ce qui est nuisible ou inutile au bien commun : l'avidité, la jalousie, l'envie, l'étalage du luxe, le dérèglement ; cela saute aux yeux. Au contraire, la philanthropie, le progrès du bien général, l'assistance à donner au nécessiteux, à l'indigent ; le dévouement à la grande œuvre, à l'accroissement du bien matériel et intellectuel dans l'humanité, tout cela est primé de beaucoup par les motifs, les penchants égoïstes. Mais cet état de choses doit changer et changera aussitôt que, en vertu même des institutions sociales, l'individu sera autrement et plus intimement uni à la société même et à la vie commune. On verra grandir au delà de toute attente le désir d'employer ses richesses, non plus seulement pour soi, mais dans un but d'utilité générale. La manie d'accoutrement ridicule, habituelle aujourd'hui chez presque tous ceux qui possèdent et qu'ils satisfont en gaspillant sans hésiter des sommes incalculables, et le goût des misérables caprices personnels et des futilités, qui montre, pour tout ce qui n'est pas satisfaction égoïste, une avarice également mesquine, céderont la place à l'amour du bien général, au désir d'aider autrui, de faire progresser la grande œuvre commune, et, en supposant même que cette action sur le cœur des individus, que cette amélioration de la nature humaine reste à l'état d'espérance, ce serait alors à l'État ou à la communauté de s'en préoccuper. Dans ce cas, toutes les richesses, affluant

sans cesse des mains de la propriété privée, devraient être utilisées, non plus seulement pour élever le niveau du bien-être commun, mais encore pour marcher vers tout but ayant un caractère de généralité et, comme tel, intéressant l'humanité et ses progrès. Tandis qu'aujourd'hui la richesse nationale, paralysée en quelque sorte dans les mains des particuliers, est habituellement employée d'une manière inutile ou même nuisible à la communauté, il en serait tout autrement alors pour le bien de tous. Tout cela nous conduit nécessairement à une question bien importante de nos jours, bien débattue, à la question du capital, au sujet de laquelle une obscurité totale règne encore dans la plupart des têtes.

LE CAPITAL.

Dans le sens le plus général, le mot « capital » désigne un travail fait par avance, réalisé, ou plus exactement tout travail corporel ou intellectuel accumulé, entassé soit par les ancêtres, soit par les contemporains et transformé en biens, en propriété lucrative de toute sorte, tels que monnaie, sol labourable, maisons, marchandises, moyens de transport, ustensiles, connaissances, etc.¹. Cette définition fait déjà ressortir combien sont insensées et absurdes

1. Souvent on définit le capital comme étant le superflu du produit du travail sur le prix du travail, ou bien la plus-value du travail exécuté à l'aide de tous les genres de capitaux industriels, plus-value qu'empoche le capitaliste. Évidemment ce n'est pas là une définition, puisqu'elle n'explique même pas le mode de la formation originelle du capital: c'est seulement une expression pour désigner un des multiples procédés par lesquels le capital s'accumule entre les mains des particuliers. De telles définitions n'éclaircissent rien; elles sèment seulement une irritation inutile. F.-A. Lange (*la Question du Travail*, etc.) n'éclaircit pas non plus le mode d'origine du capital, il signale seulement les causes, ou mieux, l'une des causes de son inégale répartition, en disant que le capital provient généralement, soit directement, soit indirectement, de la possession seigneuriale et de privilèges féodaux.

les criaileries qui sont si fort à la mode dans le monde des travailleurs contre le capital, en tant que capital. Le cri de guerre du travailleur ne devrait pas être : « A bas le capital ! » mais bien : « Vive le capital ! » S'il était en notre pouvoir d'anéantir aujourd'hui d'un seul coup tout le capital du monde, nous nous rejeterions volontairement dans cet état grossier et misérable où nos premiers ancêtres traînaient, telle quelle, une existence à demi bestiale ; car le progrès de la civilisation consiste principalement dans l'accumulation graduelle des innombrables engins et connaissances qui seuls rendent possible une vie civilisée et affranchie des rudes liens des formes naturelles. Plus s'agrandit, s'étend et s'enrichit cet immense trésor de biens physiques et intellectuels que, dans sa marche lentement progressive, l'humanité amoncelle et se lègue de génération en génération, plus aussi l'humanité approche de la destinée qui lui est propre, plus elle augmente sa masse de bonheur. L'inconvénient dont on a lieu de se plaindre ne consiste donc pas dans l'existence même de ce trésor, de ce capital, dans le sens le plus général du mot, mais bien en ce que ce trésor n'est pas équitablement mis à la disposition de chacun. Si tous avaient du capital, personne n'aurait plus à s'en plaindre et vraisemblablement chacun aurait à s'en louer. C'est surtout la rente ou le loyer du capital qui en fait une arme du riche contre le pauvre, une arme avec laquelle le premier est sûr d'utiliser pour lui, quand il lui plaira, sans effort, le travail accompli par l'autre.

En examinant le fond des choses, on voit clairement que tout le blâme qui s'attache à la *domination du capital* n'est pas occasionné par l'existence même du capital, mais par le fait de sa répartition qui est en désaccord non seulement avec les principes du droit, mais aussi avec ceux

d'une saine économie sociale. Tous les reproches, toutes les malédictions contre le capital paraissent sans fondement tant que l'on considère le capital en soi et pour soi; mais on les trouve plus ou moins fondés dès que l'on substitue au mot « capital » l'expression « capital privé ». En effet, on ne voit nullement pourquoi le produit du travail passé et celui de la collectivité contemporaine ne reviendraient jamais à la collectivité, pourquoi ils sont accaparés par l'intérêt individuel, pourquoi ce qui appartient à l'humanité est détenu par l'intérêt particulier. Mais, sans plus nous occuper de ce que nous ont légué nos ancêtres et du droit de tous sur le fonds, sur le sol, citons l'énorme plus-value que tous les biens existants acquièrent par le seul accroissement de la population, par l'augmentation de la confiance, par l'amélioration des conditions de l'industrie, du commerce, etc. : toutes choses résultant immédiatement de l'activité générale. Ne doit-on pas regarder comme la plus criante injustice que le plus clair de cette plus-value aille échoir en partage uniquement à des individus, parfois à des personnes dont la position est telle qu'évidemment elles n'ont en aucune façon coopéré par leur propre activité au résultat obtenu? Qui oserait prétendre que tous les principaux possesseurs actuels du capital ou des revenus du travail, du talent, des efforts de la pensée, du labeur des générations passées ou contemporaines, aient mérité ces biens par leur activité, par leur application propre? ou que la pauvreté et le dénuement des classes inférieures et laborieuses soient toujours la conséquence d'une infortune méritée? Pour faire cesser une telle inégalité, pour satisfaire à la fois l'équité et les besoins de l'économie politique, il n'y a donc pas d'autre moyen que de recourir à des mesures ayant les unes une action permanente, les autres une action intermittente, mais toutes propres à ramener le

capital, la richesse publique, les biens de l'humanité là où les veulent voir la nature et la justice, c'est-à-dire à la disposition de la collectivité ou de l'humanité même. En mettant de nouveau ces biens à la disposition de l'individu, dans la mesure nécessaire au développement et à l'utilisation de ses forces, on affranchit cet individu de la domination du capital privé, on le rend capable d'être utile à lui-même aussi bien qu'à la collectivité et à l'humanité, sans pour cela sacrifier ses forces au service d'autrui. Par l'énorme concentration de la richesse publique dans les mains de l'État ou de la collectivité, le pouvoir jusqu'ici si grand du capital privé perd toute importance, et les rentes, qui en dérivent, étant abaissées ou même abolies par la concurrence de l'État, il ne serait plus possible à un paresseux de vivre aux dépens de la collectivité sans faire aucun effort, sans rendre aucun service. Mais le bienfait principal serait que la richesse nationale, étant ravie au caprice, à la sottise, à la mauvaise volonté, à l'avidité des particuliers, ne serait plus dépensée dans un but improductif ou même nuisible, mais seulement pour l'utilité et la prospérité générales. Le pernicieux et irrésistible vertige de l'argent et du papier cesserait, et, à la place d'incalculables dettes publiques, on verrait une inépuisable richesse nationale. Le particulier même qui aurait travaillé longtemps et heureusement pour « se retirer », suivant l'expression usitée, préférerait le plus souvent abandonner totalement ou partiellement à la communauté ses richesses acquises, en échange d'un entretien viager proportionnel. En résumé, de tout ce que nous appelons aujourd'hui capital, il en est une partie, celle à laquelle on attribue surtout les méfaits du capital, c'est-à-dire l'argent, dont l'État n'aurait plus guère besoin, puisqu'il réussirait vraisemblablement le plus souvent à atteindre tous les buts de

Quand on
 en Espagne
 en vain autrui

justo

certo

la société par l'organisation et le nivellement mutuel du travail.

LE TRAVAIL ET LES TRAVAILLEURS.

Une des plus grandes folies que l'on ait commises et que l'on commette encore, c'est d'avoir créé une question spéciale du travail, distincte de la grande question sociale. Là encore, comme pour la question du capital, la grande difficulté n'est pas dans le travail en lui-même, mais seulement dans l'inégalité de sa répartition. En réalité, tous les hommes travaillent, si l'on excepte le nombre relativement restreint de ceux qui vivent soit du riche embonpoint de leurs ancêtres, soit aux dépens du travail d'autrui. Si cependant le travail est très diversement rétribué, cette diversité est le plus souvent dans un juste rapport avec la grandeur des dangers ou des frais qu'entraîne l'apprentissage ou l'exercice de ce travail. C'est donc ressusciter d'une manière tout à fait intempestive la rivalité entre les classes, contrairement à tous les principes de la société moderne, que d'opposer, comme l'a fait Lassalle, le travailleur par excellence, c'est-à-dire le travailleur industriel, l'ouvrier des fabriques, à toutes les autres classes de la société, et de réclamer pour lui des privilèges particuliers au milieu d'une société basée sur l'égalité politique. Oui, le travail est opprimé, mais le travailleur n'est pas opprimé, en tant que travailleur. Si l'on admet les principes sur lesquels reposent les sociétés modernes, il faut aussi en accepter les conséquences et ne pas se plaindre si l'inexorable lutte pour vivre donne des résultats aussi inégaux que les ressources des combattants. Que l'ouvrier ignorant et excité par des démonstrations de toute sorte ait pris aujourd'hui l'habitude de considérer son maître ou le patron de sa fabrique comme la cause particulière de sa mi-

clarification

x ja' o deine

*despotes de
le travailleur*

juste
juste
 sère, des dommages qu'il subit, cela est aussi inintelligent et insensé que de regarder comme son ennemi le capital, en tant que capital. Sans capital et sans fabricant, l'ouvrier serait à chaque instant en danger de mourir de faim, et, en acceptant simplement du travail, il est souvent dans une situation relativement plus heureuse que celui qui fournit le travail. En effet, si ce dernier n'est pas capitaliste lui-même, il dépend aussi d'un capitaliste, et ordinairement il doit lutter contre mille soucis cuisants, mille périls, dont le travailleur n'a pas même l'idée.

certes
 L'ouvrier, dont tous les efforts tendent uniquement à une élévation du salaire, ne songe pas que le patron, quelles que soient sa richesse et la prospérité de sa situation, ne paye pas en puisant dans sa propre bourse, mais bien dans la bourse du public, condition qui, ajoutée aux concurrences sans nombre, lui impose certaines limites au delà desquelles il n'y a plus pour lui que la ruine. La position actuelle du travailleur et du patron ou des entreprises industrielles résulte uniquement, nécessairement et inévitablement de notre état social actuel; et ceux qui, faute de comprendre cette situation, tonnent sans cesse contre ces entreprises industrielles et leurs conséquences, vraiment fort tristes (97) parfois, agissent aussi habilement qu'un médecin prenant un symptôme ou un phénomène morbide pour la maladie même. Les innombrables reproches lancés aux entreprises industrielles et au salariat ne sont justes ordinairement que pour les très grandes entreprises industrielles, pour ces affaires où la main du travailleur et le capital sont seuls et face à face. Au contraire, lorsqu'une affaire, une fabrique se soutient grâce à l'activité créatrice, au génie inventeur, au labeur, et grâce aux facultés spéciales de son patron, de son propriétaire, ou même par l'excellence de toute l'organisation,

le gain plus élevé, appelé à tort la prime du capital, de l'entrepreneur ou de l'organisateur est parfaitement mérité (98). *(à noter même o assurito)*

Pour abolir le salariat et substituer au simple loyer du travail le revenu réel du travail, Lassalle et ses partisans surtout ont formé leur fameux projet d'association productive, ou d'associations libres de travailleurs dans un but productif, en invoquant le secours du crédit national ou l'aide de l'État. Ce projet rencontre tant de difficultés extérieures et intérieures que la possibilité de sa réalisation, dans l'état actuel des choses, est fort douteuse. Même dans l'hypothèse contraire, même si l'on arrivait, au moyen du suffrage universel préconisé par Lassalle, à assurer à ce projet le bon vouloir et la coopération de l'État, chose très invraisemblable sans une réforme sociale préalable, même alors on ne tarderait guère à voir que ces fabriques de l'État n'atteindraient pas ou n'atteindraient que fort incomplètement le but projeté, c'est-à-dire l'affranchissement social du travailleur. En premier lieu, la moyenne du bénéfice net d'une seule fabrique ou d'une affaire, très grande en apparence quand ce bénéfice se concentre dans les mains d'un seul, devient relativement très petite aussitôt qu'il y a partage entre tous les participants, tous les coopérateurs de cette affaire, c'est-à-dire entre beaucoup de mains ; il peut même arriver en temps de crise que les besoins de l'entreprise ou le progrès de la concurrence fassent tomber ce bénéfice au-dessous du salaire habituellement payé au travailleur.

En second lieu, étant admis par hypothèse que les fabriques avec garantie de l'État aient pu se fonder et durer, qu'elles aient produit une augmentation de revenu durable aussi, cela ne pourrait dans tous les cas profiter qu'à une partie, et vraisemblablement à une faible partie de la popu-

lacion laborieuse ; car personne n'osera prétendre que toutes les affaires de la vie quotidienne pourraient s'accomplir par des fabriques, des associations pareilles, sans compter que la discorde intestine entre les coopérateurs serait une terrible pierre d'achoppement. Songeons seulement à la classe si nombreuse des domestiques et à tant d'autres branches de l'activité humaine !

Admettons même que ces confédérations instituées avec l'aide de l'État donnent les résultats attendus, il restera toujours en dehors des confédérations un nombre de travailleurs non occupés par ces associés. D'où résulte nécessairement la formation d'une aristocratie de travailleurs et d'une cinquième condition sociale à ajouter aux quatre déjà existantes. Au sein de cette cinquième classe, parmi ces vrais prolétaires, tout le mouvement social recommencerait à nouveau, plus intense, plus violent, plus furieux encore que précédemment, puisque la haine des pauvres contre leurs frères mieux placés, plus favorisés, ne reposerait plus seulement sur des griefs sociaux, mais aussi sur des griefs politiques. Non seulement le prolétariat physique, mais encore le prolétariat intellectuel ainsi que toutes les autres classes de la société réclameraient aussitôt l'aide de l'État avec autant de droit que l'auraient fait les ouvriers industriels, les travailleurs des fabriques, et l'on ne pourrait pas le refuser davantage. En fin de compte, où l'État, quelque grand que soit encore son crédit, puiserait-il les moyens de satisfaire à tant de réclamations ? Sans doute, en soi et en principe, le secours de l'État n'est pas aussi condamnable que le prétendent les adversaires de Lassalle ; et les objections que l'on s'efforce de tirer de la nature essentielle de l'État, telle qu'on l'admet, sont tout à fait caduques (99). Mais, si l'on n'a pas auparavant procédé à une réforme préalable du droit de

propriété, si l'on n'a pas fourni à l'État d'immenses ressources, le projet de Lassalle est une simple impossibilité; il est donc bien naturel que, dans le monde travailleur vraiment intelligent, on lui préfère l'« *aide-toi toi-même* » du célèbre économiste Schulze-Delitzsch. Sans doute, cet « aide-toi toi-même », que tant de gens préconisent aujourd'hui à tort, n'est en soi qu'un très pauvre expédient, aussi inefficace que l'aide de l'État. L'« aide-toi toi-même », sans les moyens de s'aider, signifie seulement la mort ou un lent dépérissement. Voilà un homme qui ne sait pas nager et est dépourvu de tout moyen de se maintenir à la surface de l'eau : jetez-le dans le courant impétueux de la vie, il ne peut manquer d'y périr. Apprenez-lui, au contraire, à nager ou à voguer et donnez-lui une barque, un aviron, et alors il pourra lutter avec les flots. Mais, dans l'état présent de la société, l'aveuglement est si grand que ceux-là même qui, pour lutter ou marcher en avant, disposent d'une surabondance de ressources, n'en cèdent pas la moindre partie au pauvre combattant, leur frère, et lui reprochent, le plus souvent avec ironie, de n'avoir pas mis en pratique l'« aide-toi toi-même » dont ils n'usent pas pour eux; plutôt que d'abandonner à d'autres quelque chose de ce superflu, qui leur est à charge, ils aimeraient mieux étouffer dans leur graisse. Pendant que le navire du riche, de l'homme haut placé, vogue fièrement, le don de l'un des avirons, de l'une des planches qui sont à son bord, suffirait souvent pour sauver le pauvre d'une mort certaine; mais le principe « aide-toi toi-même » s'y oppose, et le pauvre doit succomber, en jetant un dernier regard de désespoir sur ce trésor, embarrassant souvent pour un autre, et qui pour lui serait le salut et le bonheur (100).

Tout cela montre que l'« aide-toi toi-même » sans l'aide

de l'État est aussi impossible que l'aide de l'État sans l'aide de la société, et, en outre, que la racine de tout le mal n'est pas dans la situation actuelle de la classe laborieuse, en tant que laborieuse, mais bien dans la fausse et insuffisante organisation de la société. La situation du travailleur est simplement une conséquence nécessaire de l'état général économique, et de la mauvaise et inégale répartition du travail dans la société. Une mutuelle et équitable égalisation des biens, la répartition sur la collectivité et avec la participation de l'État de ceux qui sont devenus inutiles à l'individu, d'où résulte la garantie des ressources et des conditions préalables nécessaires à chacun pour vivre, tels sont encore ici les seuls moyens de salut. Que les travailleurs et leurs guides actuels comprennent une bonne fois cette vérité, et ils pourront alors s'épargner beaucoup de mots inutiles et, ce qui est plus important, beaucoup d'illusions. On ne guérit pas un mal en combattant les symptômes ou les phénomènes extérieurs, mais en l'attaquant à sa racine. Sous ce rapport, Lassalle a préparé bien des maux, en créant une question spéciale des travailleurs, alors qu'il aurait dû découvrir et attaquer les vices de l'état social; son suffrage universel et ses associations par l'État ont été un appât auquel les travailleurs ont avidement mordu, mais qui, à l'heure du péril, les laissera dans l'embarras. Lassalle n'était pas socialiste, comme tant de gens le croient par suite d'une énorme méprise, mais économiste; du moins, ses projets n'ont en aucune façon le caractère socialiste. Presque au moment même de l'apparition de Lassalle, dans un rapport fait à Roedelheim, le 19 avril 1863, sur le programme Lassallien des travailleurs¹, l'auteur a exprimé publique-

1. *Monsieur Lassalle et les Travailleurs.* — Rapport et exposé, etc., par L. Büchner. — Francfort-sur-le-Mein.

ment l'opinion qu'il expose ici, et, quoique douze années se soient écoulées depuis lors, il signerait encore aujourd'hui cette pièce sans presque rien y changer. Les généralités vides dans lesquelles le mouvement Lassallien a fini par dégénérer depuis, sont la meilleure preuve qu'il était essentiellement vain. Mais quant aux travailleurs mêmes et à leurs intérêts, c'est un signe fâcheux de les voir prendre des noms, comme ceux de Lassalle et de Schulze-Delitzsch, pour une sorte de Schiboleth ou cri de guerre ; de les voir, à ce sujet, se diviser en deux camps guerroyant avec rage ; cela indique un manque effrayant de réflexion ou de jugement et, en revanche, un penchant aveugle vers l'imitation servile et l'idolâtrie. Sur aucun terrain, religieux ou politique, scientifique ou social, l'homme ne doit plus avoir d'idoles. Laissons l'idolâtrie au moyen âge, aux piétistes, à la sottise, à la stupidité. *Bello!*

LA FAMILLE.

A chaque projet d'amélioration ou de réforme sociale répond un cri retentissant ; ce sont les adversaires du projet qui, à l'unanimité, s'écrient que l'on médite de saper les éternels et indestructibles piliers du droit, de la morale et de la famille : c'est surtout la famille, qui alors est célébrée comme l'indispensable fondement de la société, comme la source de tout bien, de toute noblesse, comme le plus solide appui de ce qu'on appelle un État chrétien ; et quiconque dit un mot contre cette institution, sanctifiée par l'âge, est marqué au fer chaud presque comme un malfaiteur. Cela vaut donc bien la peine d'examiner une bonne fois dans quelle mesure est vraie ou fausse cette assertion si généralement et si incontestablement acceptée, de voir si réellement une limitation du droit de famille aurait

pour le bonheur général des suites aussi funestes qu'on se le figure ordinairement. Constatons avant tout que la famille, dans sa forme actuelle, est encore étroitement et nécessairement liée à cet état d'égoïsme social, qui, nous l'avons vu, provient de la lutte pour vivre non réfrénée, non maîtrisée encore par la puissance de la raison, et que la famille est pour la société, sans conteste, mais dans une mesure agrandie, ce que l'individu est pour la collectivité. Pourtant l'histoire nous apprend que les aspirations vers la gloire, la puissance, la richesse de la famille ont de tout temps été les principaux mobiles du labeur humain, et que, pour satisfaire ces aspirations, on a, un nombre infini de fois, sacrifié sans hésitation, sans retard, tout l'idéal humain, tout souci du bien général. Sans doute la grande révolution de 1789 a beaucoup amélioré la famille à cet égard, et, en introduisant dans le monde le principe de la liberté personnelle et de l'égalité, elle a brisé le pouvoir politique direct des grandes familles; mais sur le terrain social le système est toujours debout, et indirectement il pèse encore sur le domaine politique. Aussi le népotisme, c'est-à-dire la protection accordée à certaines familles et à leurs membres, au détriment des autres et de la collectivité, est un des défauts les plus odieux et les plus nuisibles de notre état politique et social. *certains*

Abstraction faite de ces vices, la famille est, personne ne l'oserait contester, une chose si naturelle en soi, qu'elle constitue une institution essentiellement humaine et destinée à exercer, dans sa forme idéale, l'influence la plus bienfaisante sur le développement et la civilisation de l'humanité. Mais demandons-nous où et comment le plus souvent se réalise cette famille idéale, la réponse sera des plus tristes. Ici, comme partout, la lutte pour vivre s'est déchaînée avec une indomptable fureur, et le bonheur, la

douceur infinie d'une vraie famille sont échus en partage à un très petit nombre. La famille, dans sa vraie forme, existe seulement pour le riche ou l'homme aisé; mais la famille du pauvre, du prolétaire, est habituellement le contraire de ce qu'elle devrait être. Parcourons du regard d'abord les couches sociales infimes : là, les moyens de fonder une vraie famille manquent ordinairement, et nous trouverons assez souvent à la place de cette famille le vice ou le concubinage. Même quand il en est autrement, comme la vie de famille est presque toujours désordonnée ou même exécrable, elle devient une école de malheur bien plus que de bonheur et n'atteint son but véritable que d'une manière très imparfaite. En effet, pendant la meilleure partie de la journée, les parents sont absents de la maison pour gagner leur vie, et, quand les enfants, après une éducation domestique et des soins insuffisants, ont atteint un certain âge, ils sont regardés par le père et la mère comme des instruments de travail plutôt que comme des êtres humains confiés à leur sollicitude. Le père, qui, le plus souvent, mène dans la vie civile une existence dépendante, servile, uniforme, mortelle pour l'esprit, voit dans les siens, femme et enfants, les seuls êtres au monde sur lesquels il ait le droit d'exercer un certain pouvoir personnel, et pendant les courts moments de sa présence à la maison, de sa vie de famille, il se venge sur ces êtres par une conduite grossière, par de mauvais traitements, de son humiliation sociale. Ajoutons à cela, comme il n'est que trop fréquent, l'ivrognerie, et le mal empire encore. Les pauvres petits enfants grandissent dans une angoisse, dans des privations perpétuelles, dans un milieu des plus défavorables pour la vie, pour la santé; l'exemple incessant de la grossièreté et du vice les égare¹. Ainsi se sème dès

1. Les suicides, on le sait, sont très rares chez les enfants. Néanmoins

*Qui magis
sua erant
intellectual
de omnia!*

l'âge le plus tendre le germe de l'étiollement intellectuel et corporel ; puis tout ce que la nature avait encore sauvegardé de bon en eux se perd dès que, parvenus à un âge où l'enfant du riche commence à peine à jouir de l'existence, ils sont assujettis à un travail pénible. Grâce aux instincts animaux, que ne contient aucun contrepoids moral, grâce au défaut de lumières, au manque de vrai sentiment familial, la famille du pauvre devient ordinairement bien plus nombreuse que celle du riche, et par là grandit d'une manière incalculable la misère des générations nouvelles. Mais la police de nos gouvernements, qui dépense tant afin de faire parade de sa sollicitude pour les besoins de ses administrés, et qui envoie pour de longues années dans une maison de force une pauvre fille quand celle-ci, dans un premier mouvement de honte et de désespoir, rejette loin d'elle son enfant illégitime et voué à une misérable existence, cette police ne s'inquiète pas de savoir si et comment le plus grand nombre des futurs citoyens subit dès l'enfance les mauvais traitements ; elle les considère uniquement comme la propriété de leurs parents, et ces parents pourtant sont tout aussi capables d'en faire des monstres que de bons citoyens. Mais une fois le monstre créé malgré lui, alors la société est toute prête à châtier sa propre faute sur une malheureuse victime. Pour cela elle a des chaînes et des cachots, un glaive et des supplices ; ainsi l'exige une société soi-disant chrétienne, c'est-à-dire soi-disant basée sur les vrais principes de la morale.

Quiconque a vu de ses yeux, quiconque sait quel nid de misère et de désespoir, d'horreur et de crimes dans le pré-

M. Durand-Fardel a constaté, en France, de 1835 à 1844, 192 cas de suicide chez des enfants au-dessous de seize ans, et, de ces 192 cas, 132 avaient pour cause des mauvais traitements de la part des parents.

sent et l'avenir, couvre souvent et même ordinairement la famille dans sa forme la plus grossière, ne saurait nier que, du moins dans les classes infimes, l'éducation sociale est de beaucoup préférable à l'éducation domestique; il ne saurait contester qu'en amoindrissant, en limitant les familles de ce genre, grâce à l'éducation de la première jeunesse instituée et surveillée par l'État, on nuit aussi peu aux principes de la morale qu'à ceux de la saine raison.

— Mais ce n'est pas seulement au bas de la société, c'est aussi dans ses régions moyennes et même à son sommet le plus élevé que la famille est trop souvent une école de despotisme ou de vice et bien plutôt un tombeau qu'un berceau de biens, là, par exemple, où le chef de la famille est de mauvais caractère, de mauvaise volonté; quand le malheur, les revers ont aigri son humeur, ou bien quand la concorde, indispensable pour une bonne famille, manque entre les époux. Ces choses ne se remarquent pas ordinairement dans ce qu'on appelle la bonne société; mais les effroyables tragédies de famille que de temps à autre des circonstances particulières étalent en plein jour, permettent de juger tout ce que l'on cache ou dissimule. Là même où il n'en est pas ainsi, au sein de ce qu'on appelle les bonnes familles, la vie commune n'exerce pas toujours une influence fortifiante sur le système nerveux et le caractère. Tant de dames hystériques, anémiques, nerveuses, tant d'hommes sans énergie et sans caractère ne déposent guère favorablement en faveur de notre éducation de famille. Somme toute, une bonne famille, aisée, bien conduite, n'a besoin pour ses membres d'aucun autre système d'éducation; mais la valeur du principe familial diminue en raison même de la rareté de ce genre de famille, tandis que la valeur d'un système d'éducation sociale, c'est-à-dire instituée par l'État, grandit dans la même mesure.

En négligeant même toutes les hautes considérations morales et politiques, tout principe d'humanité sociale, on n'en devrait pas moins, uniquement au point de vue économique et égoïste, diriger toute son attention sur ce qui va former le sujet du chapitre suivant, sur l'éducation.

Est-ce possible à l'indépendance individuelle et professionnelle ?

L'ÉDUCATION.

Le devoir et l'intérêt prescrivent à l'État futur de prendre pour objet capital de ses préoccupations l'organisation d'un système d'éducation publique, générale, uniforme et répondant aux exigences de la science contemporaine. Il y a un devoir, parce que, comme nous l'avons vu, tout homme apporte en naissant un droit égal non seulement aux biens matériels, mais encore aux biens intellectuels de l'humanité, et qu'il ne peut soutenir victorieusement sa lutte pour vivre, s'il n'est armé des ressources indispensables de la civilisation contemporaine, alors qu'il apparaît sur la scène de la vie. Il y a intérêt, parce qu'il ne saurait y avoir rien de plus avantageux pour l'État que d'utiliser par une bonne éducation publique, par une bonne direction donnée aux esprits, la plupart des énormes dépenses absorbées par les casernes, les prisons, la police, l'administration de la justice criminelle. La théorie des hommes de Manchester, enlevant à l'État tout ce qui ne touche pas à la protection des personnes et de la propriété, laissant le champ libre à l'initiative individuelle, a été bien mal confirmée par l'expérience en Angleterre, cette terre classique de la liberté individuelle, en ce qui a trait à la puissante influence de l'éducation publique. Dans ce pays, la rudesse, la grossièreté des classes inférieures sont devenues tellement effrayantes, qu'aujourd'hui l'opinion générale réclame l'instruction universelle et obligatoire d'après

la méthode continentale et spécialement allemande. Tout l'avenir de l'État et de l'humanité est dans les écoles primaires. Quiconque serait sûr, dans un État donné, de diriger pendant vingt ou trente ans ce qu'on appelle le ministère de l'instruction publique, pourrait garantir d'avance dans cet État un changement quelconque dans le sens de la civilisation, de la liberté et du progrès. Par l'éducation, on peut obtenir de l'homme, particulièrement de l'homme moyen, tout le bien possible; tout le mal possible pourra provenir du défaut d'éducation. Que les violations criminelles des lois de l'État ou de la société aient pour cause une insuffisante diffusion de l'instruction, une fausse éducation, et qu'il faille attribuer tout cela à la pénurie générale de la société actuelle, c'est là un fait tellement connu et reconnu qu'il suffit de le mentionner. Les criminels sont donc plutôt malheureux que haïssables et, dans un avenir meilleur, on regardera sans doute nos procès criminels actuels comme nous regardons aujourd'hui les procès politiques ou les procès de sorcellerie d'autrefois. Les crimes diminuent à mesure que grandissent l'instruction, le bien-être, la moralité; et tellement, que, le temps aidant, ils disparaîtront comme les grandes épidémies du passé. Le crime est dans la vie sociale ce qu'est la maladie dans la vie physique, et, de même qu'en médecine et en hygiène publique on est peu à peu arrivé à comprendre qu'il est meilleur et plus avantageux de prévenir les maladies que de les combattre après leur invasion, l'on comprendra aussi que dans la vie sociale il vaut mieux prévenir le crime par des institutions raisonnables, l'étouffer en germe, que de le combattre avec le fer et le feu alors qu'il est accompli. Que l'on fonde de bonnes et sages institutions! Que ceux qui tiennent le gouvernail des États puissent nous écouter! Alors les hommes deviendront sages et bons.

*Cherchez vos
ministres d'instruction
publique!
Qui marionnette*

Quant à l'éducation et à l'enseignement mêmes, en présence des réclamations si fréquentes, si pressantes de tous les partis libéraux, réclamations qui concordent avec les principes formulés par nous, il est à peine besoin de remarquer que la généralité, l'obligation et la gratuité de l'enseignement dans les écoles primaires jusqu'à un certain âge forment le minimum de nos exigences. Quant aux établissements d'instruction supérieure, ils doivent être au moins gratuitement ouverts à quiconque en veut user. Que le souci de la science en elle-même doive former la principale préoccupation de l'État, surtout de l'État dans l'avenir, cela va de soi ; quand même il faudrait pour cela modifier nos universités actuelles, nos établissements d'instruction supérieure, déchus maintenant de leur antique gloire de libres pépinières scientifiques et devenus peu à peu et plus ou moins de simples établissements de dressage et d'élevage destinés à peupler les diverses carrières lettrées et surtout à fournir des instruments aussi dociles que possible au mécanisme politique (101). D'ailleurs, il ne suffit pas de s'occuper uniquement de l'éducation pendant la jeunesse ; il faut aussi laisser à l'adulte le temps et l'occasion de cultiver son intelligence et de participer, au moins dans une certaine mesure, aux grandes conquêtes intellectuelles de son temps. Cela est particulièrement important pour les classes laborieuses, qui actuellement sont, à l'expiration de leur temps scolaire, presque exclues du domaine intellectuel contemporain, et chez qui l'homme se fond dans l'ouvrier. Mais, dans un État humainement organisé, l'homme doit être et rester entier ; et pour les classes laborieuses un tel résultat n'est pas possible sans une diminution légale de la durée du travail, sans la fixation par l'État d'une journée de travail normale (102). Les heures de liberté laissées ainsi au tra-

vailleux lui permettront d'étendre ses connaissances, d'apprendre à connaître son époque, de s'habituer à des plaisirs décents et moralisants, en un mot, de vivre en homme et non plus en simple machine ou en bête de somme.

L'éducation corporelle appelle, tout autant que l'éducation intellectuelle, la sollicitude de l'État; il faut protéger les générations qui croissent contre un étiolement physique précoce. Il se commet aujourd'hui, sous ce rapport, des méfaits si indescriptiblement grands et nombreux, qu'on en pourrait remplir des volumes. Là encore on ne peut invoquer que l'éducation sociale et la surveillance de l'État. C'est un fait statistiquement démontré et vraiment épouvantable que, parmi les classes inférieures et infimes de la société, spécialement parmi les classes laborieuses, la durée ordinaire de la vie est seulement de la moitié ou des deux tiers de ce qu'elle est chez les classes plus élevées; par conséquent, dans l'état social actuel, ces classes laborieuses sont frustrées de la moitié ou du tiers environ de leur vie normale. Les causes de ce lugubre état de choses sont les imperfections excessives de l'hygiène publique et privée, la négligence de l'éducation corporelle dans la jeunesse, et le peu de souci que prennent du bien-être physique les classes laborieuses pendant le reste de la vie. Pour améliorer cette situation, il est encore besoin que la durée de la journée de travail soit abrégée par une loi; de là résultera une alternative de labour et de repos, dont l'effet sera extrêmement bienfaisant.

LA FEMME.

C'est un fait historiquement bien fondé que le respect et la considération pour la femme ont grandi en même

temps que s'élevait le niveau de l'instruction générale et des bonnes mœurs. De même nous voyons la position actuelle de la femme d'autant plus considérable chez une nation, que cette nation s'élève davantage à l'étiage de la civilisation, tandis que chez les peuples sauvages, la femme remplit encore la fonction infime d'esclave et de bête de somme. C'était le rôle qui lui était généralement assigné au début de la civilisation, et aujourd'hui encore, chez les peuples à demi civilisés, ceux de l'Orient, par exemple, la position de la femme n'est qu'un peu améliorée ; elle est esclave à demi.

A eux seuls, ces faits suffiraient pour nous indiquer par quelle voie s'améliorera la position de la femme dans l'avenir, et comment doit se comporter, vis-à-vis de la femme, tout homme appartenant à une nation civilisée ou ayant cette prétention. « Nous autres hommes, dit Radenhausen (*Isis*, volume III, p. 100), nous devons nous habituer à considérer et à traiter la moitié féminine de l'humanité, non pas comme un objet d'utilité et de plaisir, mais comme l'égale de l'autre moitié. »

Il n'y a pas non plus la moindre raison pour que le principe de l'égalité des droits, aujourd'hui si généralement reconnu, ne soit pas aussi appliqué à la moitié féminine du genre humain. En effet, les devoirs et les travaux qui incombent à la femme dans l'organisme social, ne le cèdent à ceux de l'homme ni en importance ni en difficulté, et cette tâche pourrait s'agrandir encore considérablement, si on lui accordait un champ plus vaste et plus libre. En admettant même, comme beaucoup le prétendent, qu'en général la femme ne puisse lutter avec l'homme par la force, par l'élévation des œuvres, est-ce une raison pour lui ravir même la faculté de concourir et pour la léser, dans la rivalité générale pour vivre, plus encore que ne

l'a fait la nature ? Du reste, cette concurrence offrira d'autant moins de danger que la femme, une fois toutes les barrières abaissées, ne saurait franchir les limites assignées par la nature à son activité, et la toute-puissance des mœurs réussira bien mieux que les règlements de police à écarter la femme délicate des choses et des domaines pour lesquels elle n'est ni faite ni créée. On sait d'ailleurs que, pour nombre de branches de l'activité humaine, la femme vaut autant, sinon mieux que l'homme, par exemple, pour l'agriculture, l'élevage du bétail, l'horticulture, l'horlogerie, l'art du tisserand, la broderie, etc.; la composition typographique, le service des postes, la tenue des livres, celle des caisses, le métier d'auteur, etc. Les arts et même les sciences de toute sorte, le professorat, la médecine, le soin des pauvres et des malades, l'éducation des enfants, sont encore des vocations dont les femmes s'occupent parfois de la manière la plus distinguée. Qu'elles ne s'acquittent pas de tous ces travaux exactement comme les hommes et aussi bien qu'eux, cela ne doit pas seulement être imputé à la faiblesse de leur nature, à un défaut de capacité, mais tout autant à l'imperfection de leur éducation et à l'oppression sociale qui pèse sur elles. Que l'on délivre les femmes de cette oppression, qu'on leur donne l'éducation et l'instruction nécessaires, et l'on verra ce qu'elles pourront faire, une fois devenues, politiquement et socialement, les égales des hommes. Que leur labeur soit grand ou petit, qu'importe ? Il sera nécessairement avantageux à la collectivité ; car, par le fait d'une concurrence plus active, l'ardeur de la compétition grandira aussi de part et d'autre, et la société profitera de tant de forces jusqu'ici stériles. Mais le moins que puisse réclamer la femme, c'est qu'on lui laisse libre l'accès de la voie où elle veut essayer de lutter avec le sexe fort.

Remarque

« Quoi qu'il en soit, dit très bien Radenhausen, la moitié féminine du genre humain a le droit d'exiger qu'il lui soit permis d'essayer ce qu'elle peut faire pour aider au progrès de l'humanité dans toutes les branches de l'activité humaine, et que toutes les routes pour arriver à l'instruction lui soient ouvertes, aussi bien qu'à la moitié masculine de l'espèce: » Si cette moitié virile, si le sexe fort, comme on l'appelle, redoutait cette concurrence et cherchait à l'écarter par des mesures despotiques, ce serait une preuve qu'en réalité on prise la femme et ses aptitudes au travail plus qu'on ne veut en avoir l'air, et que l'on ne peut se résoudre à renoncer en faveur de ce sexe à la douce habitude de la domination et de l'oppression. L'état d'esclavage adouci qui, aujourd'hui encore, est, en général, celui de la femme vis-à-vis de l'homme, est simplement un reste de ce temps barbare où l'homme, plus fort, attelait à la charrue la femme plus faible et, en dépit de sa moindre vigueur physique, lui imposait les travaux les plus pénibles et les plus humbles pendant qu'il dormait lui-même sur une peau d'ours. Si l'Européen d'aujourd'hui exclut la femme de tant de carrières utiles, sous prétexte que sa nature n'est pas faite pour elles, cette logique ressemble à la maxime esclavagiste, trop bien connue, qui refuse à l'esclave ou à l'opprimé, en général, l'aptitude à être libre, et conséquemment la liberté, dans l'intérêt de l'oppresseur. Si la femme n'a pas réellement les facultés nécessaires pour lui garantir, dans la vie, une position égale à celle de l'homme, s'il ne lui est pas possible de lutter, alors, en dépit de toute émancipation, sa situation sociale ne saurait changer, elle restera invariable. Il s'agit donc d'une expérience sans danger, mais qui démontrera si, oui ou non, la supposition est fondée.

Les objections contre ce que l'on appelle l'émancipation

de la femme, c'est-à-dire contre l'égalité politique et sociale des deux sexes, sont, pour la plupart, si futiles, que, pour les combattre, un écrivain consciencieux doit se faire une certaine violence. L'objection la plus habituelle, la plus usitée, consiste à dire que, la femme étant, de par son organisation tout entière, destinée à la maison, à la famille, à l'éducation des enfants, sa participation aux choses d'intérêt public ou social, donnant un cours nouveau à son activité, préjudicierait à sa vraie fonction. Cette objection ne touche pas le point dont il s'agit principalement ; elle présuppose à tort que l'émancipation de la femme a pour but de l'enlever, sans nécessité, à la sphère naturelle de son activité, c'est-à-dire à ses devoirs domestiques, pour la précipiter dans l'immense engrenage de la vie du monde extérieur. Est-il une femme qui, possédant un champ d'activité dans sa famille et y trouvant la satisfaction intellectuelle et morale, puisse songer à s'en écarter ? Mais à toutes celles, si nombreuses, qui sont dépourvues de ce champ d'activité ou qui n'y trouvent point une pâture suffisante, la privation de la liberté impose les plus cruelles souffrances ; elles sont condamnées, malgré elles, à une inaction physique ou intellectuelle qui est bien fréquemment la source des pires maux. Que de femmes, mariées ou non, s'étiolent et se dégradent physiquement ou intellectuellement sous la pression mortelle d'une perpétuelle oisiveté imposée, soit par le chimérique souci de leur position mondaine, soit par l'obligation de la paresse et de l'inactivité ! Le besoin inné d'activité finit par se faire jour aux dépens du caractère par le babil, la coquetterie, toutes sortes de frivolités et de ridicules, qui ravalent à bon droit le sexe féminin aux yeux des hommes intelligents. Au contraire, une femme habituée à l'étude et au travail, et

*Ben enun,
ciado*

douée, par conséquent, d'une activité utile, suffisant à elle-même et meublant sa vie, se gardera bien de telles folies ; elle ne sera point obligée de spéculer sur son mariage, d'accorder sa main au premier venu, qui souvent lui déplaît, uniquement, comme on dit, pour « ne pas coiffer sainte Catherine ». Qu'elle reste fille, elle ne s'en trouvera pas pour cela malheureuse toute sa vie ; qu'elle se marie, son attitude vis-à-vis ou à côté de son mari sera bien changée. La main dans sa main, elle s'avancera avec lui dans la vie, non pas comme sa servante ou comme une amie absolument dépendante, mais comme une libre compagne, ayant des droits égaux et capable même, dans les cas extrêmes, de pourvoir à ses besoins, à ceux de ses enfants, tandis qu'aujourd'hui la famille tout entière tombe, ordinairement, à la mort de celui qui la soutient, dans les bras perpétuellement ouverts de la misère.

Rien de pédant et de ridicule comme de prétendre que l'instruction et le travail priveront la femme de l'auréole de son sexe, et qu'une femme indépendante, intellectuellement développée, ne puisse montrer à l'homme une véritable abnégation. C'est justement le contraire qui est vrai, et certainement, pour élever le mariage et la vie de famille, il n'y a pas de plus sûr moyen que l'émancipation de la femme par le travail, l'émulation, l'instruction. Rien que la conscience de ne pouvoir soi-même subvenir à ses besoins, d'être, sa vie durant, à charge à un époux ou à un père, éveille chez la femme un sentiment d'autant plus pénible qu'elle est plus intelligente et plus cultivée ; cela seul suffit à troubler ce contentement de soi-même si nécessaire au bonheur de la famille. Le soi-disant « pudique crépuscule de la famille », si souvent cité et si amèrement raillé par M^{lle} Fanny Lewald, au sein

duquel seulement la vraie *féminité* peut prospérer, est simplement une grande superstition et un anachronisme à notre époque partout avide de lumière et d'affranchissement. S'il en était autrement, le « pudique crépuscule de la famille », uni à la « vraie féminité », se trouverait surtout dans le harem du Grand Turc.

Sans doute, et en dépit de ces raisonnements, la plupart des femmes chercheront et trouveront toujours et quand même l'emploi de leur vie dans le mariage et la vie domestique, même alors que l'épouse et la mère auraient essentiellement modifié par une plus large mesure d'instruction et d'autonomie, par une plus grande indépendance, leur situation vis-à-vis de l'homme, et la base de la famille. S'ensuit-il qu'il faille condamner à une éternelle oppression, à une inactivité forcée, toutes les femmes qui ne peuvent ou ne désirent pas atteindre ce but? S'ensuit-il que l'intelligence et l'esprit ne doivent plus compter pour rien, par cela seul qu'ils habitent un cerveau féminin? S'ensuit-il que facultés et aptitudes doivent rester sans culture par cela seul qu'une femme les possède? L'instinct d'agir, le besoin de créer devront-ils s'étioler sans profit pour l'humanité, parce qu'ils ne se seront pas incarnés dans une forme virile? L'histoire prouve sans conteste qu'il y a eu parmi les femmes, aussi bien que parmi les hommes, des savants, des artistes, des politiques remarquables; et, si leur nombre est petit comparativement à celui des hommes, cela tient en partie à la vocation naturelle de la femme pour une sphère d'activité plus limitée, en partie au défaut de liberté et d'égalité et aussi de l'indispensable éducation préalable. L'inégale direction de l'instruction pour les deux sexes, pendant les jeunes années où l'éducation est possible, est une énorme injustice qui devient plus tard, pour la femme, pour le mariage, pour

*Ben dede
Ride
conclure*

la famille, un dommage que rien ne peut compenser ; une femme instruite et une femme grossière sont pour la maison l'une une bénédiction, l'autre une malédiction égales.

Sans doute on a cherché à faire contre l'habileté de la femme à s'instruire des objections scientifiques et physiologiques graves, en prétendant, d'après les faits, que le volume du cerveau féminin le cède à celui du cerveau masculin pour une quantité qu'on ne peut oublier. A coup sûr, une telle objection est assez singulière dans la bouche de gens qui repoussent partout l'application des principes matérialistes et cependant ne les dédaignent pas dès qu'ils en peuvent faire un usage avantageux ; mais, si les faits invoqués sont exacts, il en faudrait bien accepter les conséquences, à la seule condition qu'elles fussent bien déduites. Tel n'est pas le cas ici. Tout d'abord la forme amoindrie, le plus faible développement des muscles chez la femme entraînent une moindre épaisseur des masses nerveuses correspondantes dans les centres nerveux, d'où naturellement une diminution dans le volume total du cerveau féminin, sans que le développement et l'énergie des régions cérébrales préposées aux fonctions intellectuelles en doivent souffrir. En second lieu, quand même il serait démontré que même ces régions cérébrales spéciales se développent moins chez les femmes que chez l'homme, on pourrait attribuer ce fait au défaut d'exercice et de culture tout aussi bien qu'à une infériorité originelle ; car, on le sait, tout organe, sans en excepter le cerveau, a besoin pour arriver à son point de perfection et par suite à son plein développement, de trouver occasion de fonctionner, de faire un effort prolongé. Que ces conditions soient bien moins réalisées pour la femme que pour l'homme, depuis des milliers d'années, par suite d'une éducation et d'une instruction généralement défectueuse, personne n'oserait le contester. Que l'on mo-

difie une situation si préjudiciable à la femme et dont elle est tout à fait innocente ; que l'on tâche, bien plus qu'on ne le fait, de cultiver ses aptitudes naturelles, assez pour lui faire perdre le goût des bagatelles, assez pour qu'elle trouve du plaisir à occuper son esprit de choses plus sérieuses et plus utiles. Cela fait, on pourra, sans dommage pour la communauté, accorder aux femmes ces droits politiques que les plus avancées d'entre elles revendiquent aujourd'hui pour leur sexe afin de se placer sur le pied d'une égalité parfaite avec les hommes.

Enfin, pour achever de mettre à néant cette objection de nature anatomique, il importe de rappeler un point sur lequel on n'insiste pas assez. Pour déterminer la valeur intellectuelle d'un cerveau, il faut tenir compte non seulement de sa grandeur ou de sa circonférence, mais tout autant, sinon plus, de sa texture intime, de la délicatesse de chacune de ses parties. Il ne répugne donc pas de supposer que, sous ce rapport, le cerveau féminin l'emporte sur le cerveau masculin autant qu'il est primé par lui en volume, et cela s'accorde avec la finesse, la délicatesse plus grande du corps féminin.

Le plus souvent on s'est élevé dans le monde masculin contre l'extension de l'égalité des droits politiques aux femmes par l'émancipation ; et, en réalité, *dans l'état actuel des choses*, une telle expérience serait passablement aventureuse et fort périlleuse pour la liberté et le progrès. Loin de nous la pensée de prétendre que les femmes ne puissent exceller en politique. L'histoire apprend, au contraire, jusqu'à l'évidence, qu'il y a eu parmi les femmes d'aussi bons politiques qu'il y en a eu de détestables parmi les hommes. Aujourd'hui même, sous le rapport politique, sans parler des autres, que d'hommes sont femmes, femmes plus astucieuses et commères plus ba-

class

que ces choses

(v)ardes que les femmes elles-mêmes ! Que d'hommes seraient mieux à leur place assis près d'un foyer ou la quenouille à la main que parmi les hommes, dans de graves assemblées délibérantes ! Quoi de comparable entre une femme éclairée, familiarisée avec les besoins de son temps, et ce valet, ce savetier dont le regard n'a jamais franchi le cercle étroit de ses humbles occupations quotidiennes ? Pourtant cet homme détient une part du suffrage universel, et par là il participe aux déterminations et à l'histoire de sa nation, tandis qu'à côté de lui la femme raisonnable, cultivée, est considérée comme incapable d'exercer le même droit. Mais tout cela n'est vrai que dans les cas particuliers, et, dans la généralité, le sexe féminin est trop peu mûr encore, trop mineur, trop faible sous le rapport religieux, pour que sa complète émancipation politique soit praticable. Il est besoin, au préalable, de réaliser les indispensables conditions d'éducation et d'instruction, de soumettre les deux sexes à une même culture intellectuelle. Tous les politiques expérimentés s'accordent à croire que l'octroi immédiat du droit de suffrage universel à la femme serait le signal d'un recul politique et religieux, résultat moins désirable encore pour les femmes qui pensent librement, surtout pour celles qui dirigent le mouvement, que pour les démocrates masculins. Pourtant, une de nos femmes auteurs les plus distinguées à la fois par l'esprit et la vigueur de la pensée, M^{lle} Fanny Lewald, a été amenée par ces considérations à se prononcer contre le suffrage universel des femmes actuellement appliqué, et à formuler ainsi son programme d'émancipation : « Instruire les femmes ignorantes et celles des classes inférieures, reconnaître la capacité politique des femmes dont l'esprit est mûr. » L'auteur croit devoir souscrire de tout son cœur à cette proposition (103).

LE MARIAGE.

Quoiqu'il existe aussi chez les animaux, notamment chez les cigognes, le mariage, dans sa forme, dans son organisation actuelle, est le produit essentiel de la civilisation humaine. Ce n'est pas un don de la nature, à jamais fixe, immuable ; il doit changer et se perfectionner dans la mesure des progrès de la civilisation. Ces modifications sont d'autant plus nécessaires pour notre mariage actuel qu'il est encore réglé par les vieux principes despotiques qui dominaient autrefois dans l'État, dans l'Église et dans la société. Pour arriver à créer politiquement et socialement une vraie humanité, rien ne saurait être plus efficace que d'affranchir le mariage de ses entraves, de le métamorphoser en une légitime union des deux sexes, résultat d'un choix amoureux, libre et non contraint des deux parts, en une union trouvant la raison de sa durée dans la durée même d'une mutuelle affection. On peut, dans un certain sens, avancer que tout l'avenir physique et intellectuel de l'humanité dépend plus ou moins de la future constitution du mariage. En effet, sans recourir à l'union des meilleurs avec les meilleures, comme le voulait Platon dans sa république idéale, on peut dire que l'union des mieux assortis est le meilleur moyen de créer le mieux possible la future humanité. Déjà Darwin a reconnu la sélection sexuelle comme le puissant aiguillon du progrès chez les animaux, et le professeur Hæckel n'hésite pas à déclarer, en se basant sur ses propres recherches, que le progrès historique de l'humanité est dû, pour une large part, à cette sélection sexuelle bien plus active encore chez l'homme que chez les animaux. Mais cette influence spéciale, que l'histoire naturelle a d'abord mise en lumière, ne saurait déployer pleinement et sans entraves sa toute-

puissante efficacité que là où l'union des deux sexes est réellement due à un choix entièrement libre, à un parfait et mutuel accord, source d'un contentement mutuel, intime et simultané; personne ne l'osera contester. Au contraire, notre mariage despotique actuel, ce mariage de convention, offre malheureusement trop souvent, comme on le sait, le spectacle si repoussant d'un désaccord mutuel, aussi propre à nuire extrêmement au perfectionnement de l'espèce qu'à favoriser le mécontentement d'où naît l'antipathie. Déjà en émancipant la femme, comme nous l'avons demandé, en lui donnant vis-à-vis de l'homme une position libre et indépendante, on doit aussi nécessairement modifier la constitution future du mariage. Le libre choix amoureux qui jusqu'ici a été, contre tout droit et toute raison, accordé à l'homme seul, devra être aussi à l'avenir un privilège de la jeune fille¹. A l'avenir, la jeune fille, devenue indépendante, ne sera plus forcée de se laisser vendre comme une marchandise ni à demi contrainte de saisir le mariage qui se présente, uniquement pour éviter la tristesse du célibat; elle contractera alliance là où l'avenir offrira, soit à elle-même, soit à ses conseillers, plus d'espoir de bonheur et de contentement que n'en offrirait le présent. Le nombre aujourd'hui malheureusement si grand des mariages malheureux et préjudiciables au perfectionnement de l'espèce diminuera, celui des mariages heureux et utiles à la collectivité grandira. Là pourtant où il y aurait en méprise, l'issue si nécessaire d'un divorce légal rendra impossible ces épouvantables drames de famille qui aujourd'hui se déroulent si fréquemment devant nos tribunaux, à la honte de l'humanité. Les faits horribles qui se produisent isolément au grand jour de la publicité, permettent de deviner combien d'horreurs plus

1. Voir à ce sujet un des romans posthumes de Bulwer : *The coming race*.

grandes encore la crainte du déshonneur public fait supporter et souffrir en secret. Liberté, spontanéité, réciprocité complète, voilà l'air vital absolument indispensable pour les mariages heureux ; cela conduit nécessairement à écarter tous les obstacles artificiels que trouvent les mariages qui se nouent et ceux qui se dénouent par défaut de convenance.

Une des mesures les plus insensées inventées par la sagesse, ou plutôt par la stupidité des gouvernements, consiste dans les empêchements que l'on met, aujourd'hui encore, dans tant d'États, aux mariages des classes pauvres, c'est-à-dire aux mariages des travailleurs, pour éviter un excès de population et un surcroît de pauvreté. Y a-t-il une injustice plus grande, plus cruelle, que de rendre à l'individu plus dure et plus sensible encore une pauvreté dont il n'est pas coupable, en l'éloignant despotiquement de l'une des fins les plus naturelles à l'homme, celle de la propagation de l'espèce ? Pourtant ne tenons pas compte de cette injustice. Mais, en se multipliant, un peuple ne s'appauvrit pas ; au contraire, il s'enrichit, surtout quand les institutions sociales améliorées permettent à chacun d'arriver à une existence vraiment humaine. Tout nouveau-né est un capital qui, en augmentant la somme de travail et de consommation, est utile à l'ensemble social. Plus une contrée est dépourvue d'hommes, plus elle est pauvre aussi et plus ses habitants sont misérables, tandis qu'au contraire, dans les régions cultivées de l'Europe, le niveau du bien-être s'élève partout avec le chiffre de la population. En effet, il est hors de doute que, par l'augmentation de la civilisation et des nombreux moyens dont elle s'aide, par une plus grande division du travail, la richesse alimentaire grandit beaucoup plus vite que le nombre des hommes ; et même en accordant que, dans des

conditions normales, la population ne puisse dépasser une certaine limite, nous sommes à coup sûr encore bien éloignés de cette limite. De grandes famines naissent très facilement dans les contrées peu peuplées ou dépeuplées par la guerre ou la peste, tandis que l'excès des ressources alimentaires n'est nulle part plus grand que dans les énormes métropoles, dans les capitales des États européens, où des milliers d'hommes vivent ensemble. Les conquérants espagnols trouvèrent en Amérique une population indigène que décimaient de fréquentes disettes, tandis qu'aujourd'hui l'Amérique nourrit luxueusement un bien plus grand nombre d'habitants, et ne manque, en outre, ni de place ni d'aliments pour d'autres millions.

LA MORALE.

Le seul principe de morale juste et solide repose sur l'idée de réciprocité. Donc point de meilleure règle en morale que la vieille maxime : « Ne fais pas aux autres ce que tu ne veux pas qu'on te fasse. » En complétant cette maxime par la suivante : « Fais aux autres ce que tu voudrais qu'on te fit », on a tout le code de la vertu et de la morale mieux et plus simplement formulé que ne le pourraient faire les plus épais manuels de philosophie morale et la quintessence de tous les systèmes religieux. Tous les autres conseils moraux que l'on peut tirer de la conscience, de la religion ou de la philosophie deviennent parfaitement inutiles à côté de ces règles simples et pratiques. Naturellement ces règles doivent paraître d'autant plus efficaces que l'idée de réciprocité s'est développée en raison du perfectionnement de l'état social, et d'autant plus que l'individu est mieux en état, grâce à ses lumières, à son instruction, de comprendre le but social, la rela-

tion qui le relie à ce but ainsi qu'à son semblable, et d'ordonner sa conduite en conséquence. C'est donc un fait universellement reconnu et suffisamment démontré par l'histoire, que la conception morale, en général et en particulier, se développe et se perfectionne à mesure que grandissent la civilisation, les lumières et la connaissance des lois nécessaires au bien commun ; il est aussi reconnu qu'en même temps l'ordre public s'améliore et les lois pénales s'adoucissent. (Comme individu, comme être primitif, l'homme est étranger à toute morale) : il suit en aveugle les impulsions de la passion, de la faim, de la barbarie, qui lui sont communes avec les animaux : ses facultés morales commencent à se développer par la cohabitation avec d'autres hommes au sein d'une société soumise à certains principes de réciprocité, et par la connaissance des lois nécessaires au maintien d'une telle communauté. La conscience innée, les lois morales innées, que tant de gens prétendent être les vrais mobiles des actions humaines, ne sont rien qu'une grande superstition ou « une morale bonne pour les écoles d'enfants », comme l'a si bien dit le philosophe Schopenhauer. La conscience se forme et se développe seulement à mesure que progresse la connaissance des devoirs que l'individu doit remplir ou croit avoir à remplir, soit envers des puissances surnaturelles imaginaires (dieux, héros, etc.), soit envers ses semblables, soit envers la société, soit envers l'État, etc. Mais cette croyance dépend entièrement et absolument du degré de civilisation, de lumière, où sont arrivés peuples et individus, (par conséquent elle varie selon le temps, le lieu, les circonstances. Moïse, le grand éducateur, le grand chef du peuple juif, n'éprouvait aucun remords de conscience en faisant massacrer, à titre de sacrifice expiatoire offert au Seigneur, trois mille de ses compatriotes ; sa seule crainte